



Université  
de Montréal  
et du monde.

École de  
santé publique

Ce **code de civilité** est en continuité avec les cinq valeurs qui ont été adoptées par la communauté de l'ESPUM pour guider son action. Il donne directement écho à trois de ces valeurs (équité, humanisme, collaboration) tout en constituant un socle essentiel pour cultiver les deux autres (excellence et innovation).

Ce code est un cadre de référence dont la mise en œuvre contribuera à la santé et au bien-être des membres de la communauté. De manière spécifique, l'objectif visé est de promouvoir des relations interpersonnelles, des attitudes et des comportements qui permettront de maintenir à l'École un milieu de vie, de travail et d'étude sain.

**Ce code reflète l'engagement de la direction à encourager une culture de civilité auprès du personnel, des étudiants et étudiantes de l'ESPUM et de l'ensemble de sa communauté afin de faire de l'École :**

### ■ **Un milieu respectueux.**

Chaque membre de la communauté est appelé à démontrer la politesse dans ses interactions, à communiquer respectueusement, à faire preuve d'attention et d'écoute face aux autres, à considérer les opinions des autres et les limites de chacun;

### ■ **Un milieu intègre.**

Chaque membre de la communauté est appelé à exercer ses responsabilités de manière honnête et juste, en faisant preuve de transparence, en partageant l'information et en utilisant à bon escient les outils et ressources mis à disposition, en prenant les mesures appropriées dans les situations de conflit d'intérêts;

### ■ **Un milieu équitable et inclusif.**

Chaque membre de la communauté est appelé à s'ouvrir aux diversités multiples qui enrichissent notre école, à éviter toute forme de discrimination, à agir avec bienveillance, à montrer de la considération à toutes les personnes et à leur accorder un traitement équitable et juste;

### ■ **Un milieu engageant.**

Chaque membre de la communauté est appelé à adopter des comportements qui favorisent la collaboration et le travail d'équipe, à valoriser la contribution et le soutien de ses collaborateurs et collaboratrices, à être partie prenante dans la recherche de solutions aux défis et problèmes rencontrés, à s'engager dans des activités qui favorisent le bon fonctionnement de l'École et l'amélioration du milieu de travail et d'études.